

STAGE D'IMMERSION EN ÉCOLE D'ART

avec Déborah BRON et Louisa RADDATZ

Du 24 au 28 FÉV. 2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 19 février 2025

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des activités administratives et pédagogiques de l'école (statistiques, gestion des ateliers, des listes d'appel, communication ponctuelle, etc.), mais également dans le cadre d'événements imprévus touchant à la sécurité des utilisateurs de l'école (alerte météo, etc.).

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont exclusivement destinées à l'administration de l'école sur 5 ans.

En application de la loi du 6 janvier 1978 - article 32 - Loi 78-17, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez vous adresser par mail à Mme Marie-Dominique Parison, chargée du secrétariat des ateliers de pratiques amateurs

En cas de dédit, aucune annulation n'est admise. La totalité des droits est due. Les chèques sont à libeller à l'ordre de « ESAPB Bayonne ».

NOM	PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE	ÂGE	LIEU DE NAISSANCE

ADRESSE POSTALE

TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	TEL. TRAVAIL

ADRESSE MAIL (INDISPENSABLE)

Si vous ne souhaitez pas recevoir la newsletter de l'école, merci de cocher la case.

LYCÉE

Signature

--

Partie réservée à l'administration - Ne pas remplir

Chèque

Numéraire

CB

Reçu n°

STAGE D'IMMERSION EN ÉCOLE D'ART

avec Déborah BRON et Louisa RADDATZ

Du 24 au 28 FÉV. 2025

CONDITION D'INSCRIPTION

Ce stage s'adresse aux lycéens de terminale.

CALENDRIER

5 séances de 4 heures :

- lundi 24 février, 10h-12h/13h-15h
- mardi 25 février, 10h-12h/13h-15h
- mercredi 26 février, 10h-12h/13h-15h
- jeudi 27 février, 10h-12h/13h-15h
- vendredi 28 février, 10h-12h/13h-15h

NB : à vos agendas, ne manquez pas la journée portes ouvertes de l'ESAPB

> samedi 22 février 2025, 10h-18h

MODALITÉS DE PAIEMENT

Règlement accepté :

- par chèque à l'ordre de « ESAPB Bayonne » ;
- par carte bancaire à l'accueil de l'école ;
- en espèces.

L'enregistrement du dossier implique le règlement du stage. En cas de désistement ou d'abandon, il ne peut être procédé à aucun remboursement.

De même, aucun remboursement pour convenance personnelle ne pourra être accepté.

TARIFS

Résidents de la CAPB* : 126 €

Résidents hors CAPB* : 134 €

* concerne les 158 communes de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

MODALITÉS D'INSCRIPTION

COMPOSITION DU DOSSIER

- le formulaire d'inscription ;
- la fiche de renseignements ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- le montant des droits d'inscription, par chèque, espèces ou carte bancaire.

DÉPOT DU DOSSIER ET RÈGLEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION AUPRÈS DU SECRÉTARIAT :

École supérieure d'art Pays Basque
Cité des Arts
3 av. Jean Darrigrand
64100 Bayonne

Ouverture du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

PÉRIODE D'INSCRIPTION : > DU 27 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2025

CONTACT

Pour toute demande d'informations complémentaires :

- par téléphone au 05 59 59 48 41 ;
- par mail à l'adresse amateurs@esa-paysbasque.fr

